



**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Session ordinaire)**

Une séance du Conseil Municipal aura lieu **en Mairie** des Roches de Condrieu

**LE JEUDI 18 JANVIER 2024 A 20 HEURES
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ROCHES DE CONDRIEU**

L'ordre du jour est le suivant :

- Intercommunalité – habitat – logement social - approbation de la convention intercommunale d'attribution de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.
- Finances – Autorisations donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent),
- Ressources – Modification du tableau des effectifs.

Aux Roches de Condrieu, le 11 janvier 2024
La Maire
Isabelle DUGUA

